

Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement et de la Recherche
Académique de la Réunion



LYCÉE PROFESSIONNEL
RUE MARCEL GOULETTE
DUPARC 97438 SAINTE MARIE
Tél: 0262 93 17 00 • Fax: 0262 53 71 57

Lycée Professionnel Isnelle Amelin
Rue Marcel Goulette
Duparc
97 438 SAINTE MARIE

MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE

.....
ART 28 ET 40.II et III 1° DU CMP

.....
REGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CAHIER DES CHARGES

OBJET : FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET AUDIOVISUEL

REFERENCE : MAPA 2018 -MATERIEL INFORMATIQUE

Date limite de remise des offres : 23 MAI 2018

Heure limite de réception : 12h00 (heure locale)

Procédure de consultation :

Marché passé selon une procédure adaptée en application des articles 27 et 30 alinéa 8 du décret N°2016-360 relatif au Code des Marchés Publics

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services (C.C.A.G.-F.C.S.)

Le présent document comporte 6 pages numérotées de 1 à 6

SECTION I - ACHETEUR PUBLIC

1°) PERSONNE PUBLIQUE :

Lycée Professionnel Isnelle Amelin
Rue Marcel Goulette
Duparc
97 438 SAINTE MARIE

2°) ADRESSE OU DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PEUVENT-ETRE OBTENUES :

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les soumissionnaires devront faire parvenir au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de remise des offres une demande écrite à gestion.9740921h@ac-reunion.fr

3°) ADRESSE OU LE MARCHE EST PUBLIE :

Le soumissionnaire peut **télécharger** le présent règlement de consultation à l'adresse <http://lycee-Isnelle-amelin.ac-reunion.fr/> rubrique « Gestion » / « Marchés Publics » et/ou sur la plateforme dématérialisée à l'adresse <http://mapa.aji-france.com/mapa/marche/>.

Il adressera **OBLIGATOIREMENT** un message électronique à l'attention de Rachel PACHIOTTI (gestion.9740921h@ac-reunion.fr) confirmant sa participation à la consultation.

4°) ADRESSE A LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE ENVOYEEES :

Les offres seront transmises sous pli cacheté, afin de garantir leur confidentialité et porteront l'adresse et les indications suivantes :

Par voie postale :

Lycée Professionnel Isnelle Amelin
Rue Marcel Goulette
Duparc
97 438 SAINTE MARIE

MAPA N°1 /2018 « Matériel informatique et audiovisuel »

NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

Les offres devront être remises contre récépissé au service de gestion du lycée à partir du 17 mai 2018 ou adressées par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception (recommandé,...).

Heures d'ouverture de l'établissement :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h40 à 12h00 - 13h00 à 17h00

Mercredi : 8h15 à 14h00

Les dossiers qui seront remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus, ils seront retournés à leurs auteurs

SECTION II - OBJET DU MARCHE

1°) OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet l'achat, la livraison et l'installation de fournitures et de matériels informatiques et audiovisuels pour le lycée professionnel Isnelle Amelin.

2°) FORME DU MARCHE

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics. Le marché conclu sera un marché à bons de commande et fera référence aux dispositions du règlement de consultation valant cahier des charges.

3°) DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

La durée de validité des offres est fixée à 180 jours (cent quatre-vingt jours) à compter de la date limite de remise des offres.

4°) DECOMPOSITION EN LOT :

Le présent marché comporte 4 lots.

Lot 1 : Ordinateurs/tablettes

Lot 2 : Switch

Lot 3 : Matériels multimedia

Lot 4 : Onduleurs

Les entreprises pourront répondre à un ou plusieurs lots.

Les fiches techniques et de données de sécurité devront impérativement être fournies sans quoi leur absence entraînera le rejet de l'offre.

Les candidats devront répondre à l'offre de base et présenter une proposition conforme au dossier de consultation sans quoi l'offre sera rejetée.

5°) DUREE DU MARCHE :

Le marché est passé pour 6 mois.

6°) PRESENTATION DE L'OFFRE :

- La facture pro-forma en TTC accompagnée des notices techniques des matériels établi pour chacun des lots, celle-ci-précisera la durée de garantie et les délais de livraison.
- Le bordereau des prix valant cahier des clauses techniques particulières présentant l'état des besoins dont un exemplaire conservé dans les archives de l'administration fait seul foi.
- Le présent règlement valant cahier des charges

Le lycée se réserve le droit de modifier à la baisse l'état de ses besoin en cas de nécessité financière ou de les argumenter si les prix proposée le permettent sans porter atteinte au principe de concurrence entre les opérateurs économiques ; les candidats dont les offres n'auront pas été retenues ne pourront s'en prévaloir en cas de recours.

7°) DETERMINATION DES PRIX :

Les prix sont fermes et non révisables pendant toute la durée d'exécution de ce marché.
Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales, ou autre frappant obligatoirement la fourniture ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au transport jusqu'au lieu de livraison, aux frais de montage.
L'offre de prix fera apparaître le montant HT, le montant de la TVA et le total TTC.

8°) CONDITION D'EXECUTION OU DE LIVRAISON :

8-1 / Livraison :

Les frais de livraison sont à la charge du titulaire (franco de port).
Les livraisons doivent être conformes aux commandes.
Le lycée sera prévenu de la date et de l'horaire de livraison.
Le bulletin de livraison doit être complet (nom, adresse, référence de la commande, date de livraison, caractéristiques de la fourniture, quantités livrées).
Adresse de livraison :

**Lycée Professionnel Isnelle Amelin
Rue Marcel Goulette
Duparc
97 438 SAINTE MARIE**

8-2 /Installation:

Les opérations d'installation et de mise en service du matériel seront effectuées par nos services. Elles comprennent, le déballage, la mise en service et les essais de bon fonctionnement. L'enlèvement des emballages vides est à la charge du titulaire si c'est nécessaire. Ces opérations se feront en présence d'un responsable du lycée.

9°) GARANTIES :

Le fournisseur est tenu d'apporter aux matériels, une **garantie de trois ans** de bon fonctionnement, et la garantie contre les vices cachés de fabrication. La garantie comprend le déplacement, la réparation sur site (ou le remplacement) du matériel concerné.
Afin de raccourcir au maximum les délais d'intervention, le personnel habilité du service informatique du Lycée Professionnel Isnelle Amelin se réserve le droit d'intervenir sur le matériel en panne pendant la période de garantie pour remplacer une pièce défectueuse. Le fournisseur sera alors tenu de la remplacer conformément à la garantie.

SECTION III - PROCEDURE

1°) TYPE DE PROCEDURE

Marché public < à 90000€ HT passé en application de l'article 28 du code des marchés publics.

2°) EXAMEN DES OFFRES

Toute offre incomplète ou ne correspondant à la demande pourra être rejetée.

2-1°) Critères de choix des offres :

Le jugement sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 et suivants du code des marchés public, offre économiquement la plus avantageuse étant retenue, appréciée en fonction des critères pondérés ci-après :

1^e - Prix (80 points) : N1

Le prix de l'offre est noté sur la base de la formule suivante :

Offre de prix la plus basse / prix de l'offre considérée x 80 = nombre de points

2^e - Le délai de livraison (20 points) : N2

- semaine 32 : 20 points
- semaine 33 : 10 points
- au-delà : 0 points

2-2°) Classement des offres :

Le classement des offres s'effectue de la note finale la plus élevée à celle la plus basse, en additionnant, pour chaque offre, les notes obtenues pour chaque critère. Le classement se fera en fonction du résultat ci-après :

N (note finale) = $N1 + N2$

Le lycée se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

3°) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

3-1°) DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 23 mai 2018

3-2°) HEURE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 12h00 (heure locale)

Le lycée Isnelle Amelin sera fermé du 04/05 au 16/05 inclus

4°) MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

L'offre doit obligatoirement être rédigée en français et en euros. L'offre se compose des pièces suivantes :

- Le présent règlement de consultation valant cahier des charges paraphé, daté et signé.
- Le CCTP (descriptif technique) mentionnant les prix unitaires daté et signé.
- Un devis par lot soumissionné avec mention de la durée de garantie et des délais de livraison pour chaque article.
- L'acte d'engagement signé en double exemplaire
- Un relevé d'identité bancaire
- Une fiche descriptive portant sur les modalités d'intervention préventive et curative.

5°) MODALITES DE NOTIFICATION :

Les candidats dont l'offre n'aura pas été retenue seront informés par courriel avec accusé de réception. Cette notification du refus de l'offre par voie électronique ouvre un délai de recours de 11 jours à compter de sa notification.

Le candidat retenu sera avisé par courriel avec accusé de réception avec information sur la date de notification officielle d'attribution du lot ou des lots concernés. Passé le délai de 11 jours, le marché sera notifié par l'envoi d'un bon de commande soit par voie électronique soit par fax.

Toutefois, le lycée Professionnel Isnelle Amelin se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation pour des motifs d'intérêt général, y compris financier. Dans ce cas, tous les candidats seront informés

6°) MODE DE REGLEMENT ET PENALITES :

Le paiement se fera par mandat administratif sur présentation d'une facture portant les mentions obligatoires. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification.

Le délai contractuel d'exécution est celui de la livraison. Son non respect par le fait de l'opérateur économique entraîne des pénalités forfaitaires de 50€ par jour calendaire.

Acceptation du présent règlement de consultation par le candidat, précédé de la mention « lu et approuvé » :

Fait à _____ le _____

Le soumissionnaire,
(Signature + cache)